

Communiqué

Au vu de la situation météorologique hors norme, la Municipalité demande d'adopter la plus grande prudence et de se conformer aux directives émises par les autorités.

En raison d'une situation météorologique hors norme attendue pour cette journée du 29 juin 2024, la Municipalité demande aux Lausannoises et Lausannois d'adopter la plus grande prudence et de se conformer aux directives émises en la circonstance, par la Canton de Vaud.

MétéoSuisse a confirmé une situation sortant de l'ordinaire en termes météorologiques, à savoir des vents violents pouvant dépasser les 100 km/h, des impacts de foudre très nombreux, de la grêle, des précipitations très violentes de l'ordre de 70 à 100mm.

En conséquence, la Municipalité a décidé de mobiliser son état-major de crise DIAM, afin de suivre activement l'évolution de la situation. Elle demande également que la population lausannoise adopte la plus grande prudence et se conforme aux directives émises par le Canton, à savoir la révocation de toutes les autorisations pour les manifestations en extérieur du samedi 29.06.2024 dès 14h00, au dimanche 30.06.2024 à 08h00.

Les piscines lausannoises sont fermées ce jour depuis 14h00, jusqu'à nouvel avis.

Tous les éléments d'installations qui pourraient se trouver exposés aux vents violents (par exemple, sur les balcons, les terrasses, etc.), doivent être solidement arrimés afin de ne pas causer de danger. En lien avec ces événements météorologiques, qui présentent un très haut degré d'incertitude quant à leur localisation et leur impact, les recommandations de comportement sont les suivantes :

- S'informer par Alertswiss, la radio, la télévision ou internet ;
- Limiter les déplacements et s'informer sur les conditions de circulation ;
- S'assurer que les objets (meubles à l'extérieur, pots de fleurs, meubles de jardin, etc.) soient mis en sécurité ;
- Ne pas aller en forêt ou dans les parcs publics ;
- Ne pas s'approcher des cours d'eau ;
- Ne pas stationner sur les ponts ;
- Renoncer à filmer ou photographier les événements ;
- Se conformer strictement aux ordres des autorités.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec

- Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de la sécurité et de l'économie, tél. +41 79 964 27 39

- Cap Michel Gandillon, chef cellule communication DIAM, tél. +41 79 501 52 18

Lausanne, le 29 juin 2024